



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Coronavirus : situation des hôpitaux et établissements de soins

Question écrite n° 31976

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des hôpitaux et établissements de soins. Plusieurs organisations de défense et de promotion de l'hôpital public font état d'un décalage entre les prévisions ministérielles et les constats au sein des établissements sur l'état de préparation face à un nouveau rebond de la covid-19. Si 29 000 patients pourraient être admis en réanimation, ces organisations font état de 12 000 lits disponibles (5 000 existants, 5 800 lits de soins intensifs, et 7 000 de surveillance continue adultes), et ce, au prix d'une réorganisation de l'activité habituelle des services, du report de soins pour d'autres patients et de la réaffectation de personnels pris sur les services non covid. Durant la période de mars à mai 2020, les hôpitaux ont interrompu les soins non covid avec des effets collatéraux ; cela a été possible grâce à la présence et à l'aide de personnels soignants, parfois retraités ou reconvertis, non hospitaliers. Une certaine déception existe après le « Ségur de la santé », la fatigue des mois précédents est là, et les effets en termes d'attractivité sont à venir. Un collectif en faveur d'un nouveau « Ségur 2 » a mis en évidence l'absence de mesures pour plusieurs métiers des établissements de soins et des demandes non discutées (par exemple en faveur des jeunes médecins). Elle lui demande les mesures que le Gouvernement entend concrètement prendre dans les plus brefs délais pour combler ces insuffisances, rassurer les Français sur l'offre de soins en temps de crise et assurer une réponse adaptée tout au long de la période à venir.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31976

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er septembre 2020](#), page 5715

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)